



**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du **03 février 2015**

Date de convocation :  
24/01/2015

Date d'affichage :  
06/02/2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP**

**ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTHIER M  
ABSENTS NON EXCUSES : PERRIN H,**

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

**OBJET :  
Devis travaux  
cimetière**

Madame le Maire présente plusieurs devis pour les travaux du cimetière avec entre autre la procédure de reprise la procédure de reprise. À ce jour le cimetière ne présente quasiment plus de place libre, est en très mauvais état pour certaines tombes, ne possède ni plan , ni règlement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis du Groupe ELABOR pour la somme de 12 713.10€ TTC et autorise Madame le Maire à signer ce dernier.

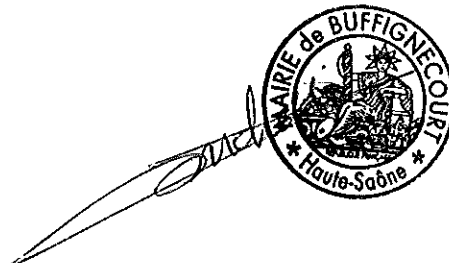
**Voté avec : 7 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :





**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du 03 février 2015

Date de convocation :  
24/01/2015

Date d'affichage :  
06/02/2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP**

**ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTHIER M  
ABSENTS NON EXCUSES : PERRIN H,**

**OBJET :**  
Demande subvention  
Ecole d'Amance pour  
voyage scolaire

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente la demande de Mr TRIBOULET directeur de l'école primaire d'Amance, a savoir une subvention de 46€ pour les deux élèves de CM2 de Buffignécourt pour un séjour dans le Haut Doubs du 15 au 19 juin 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de participer et versera la somme de 46€.

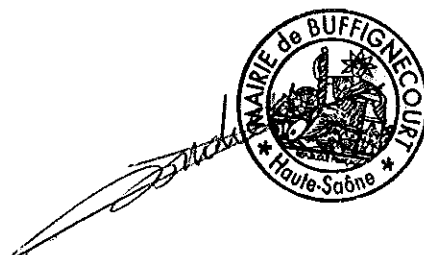
**Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 03 février 2015

Date de convocation :  
24/01/2015  
Date d'affichage :  
06/02/2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP

ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuracy POTHIER M  
ABSENTS NON EXCUSES : PERRIN H,

OBJET :  
Devis remplacement  
fenêtres grenier

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente plusieurs devis pour le remplacement de 4 fenêtres situées dans le grenier au-dessus des logements communaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de la menuiserie CANEY (Port Sur Saône) pour la somme de 1659.95€ TTC et autorise Madame le Maire à signer ce dernier.

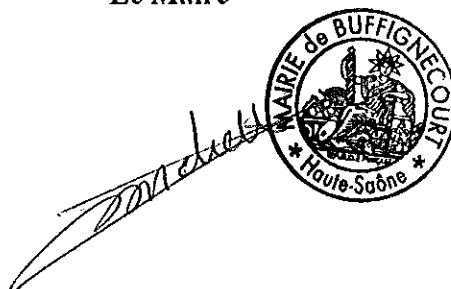
Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Scéau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :



Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 03 février 2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Date de convocation :  
24/01/2015  
Date d'affichage :  
06/02/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS** : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP

**ABSENT EXCUSE** : SAUTER C procuration POTHIER M  
**ABSENTS NON EXCUSES** : PERRIN H,

**OBJET :**  
Devis entretien de  
l'aire de jeux

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise S-Pace-R pour l'entretien de l'aire de jeux communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis pour la somme de 414.00€ TTC et autorise Madame le Maire à signer ce dernier.

Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :


BUFFIGNECOURT

Envoyé en préfecture le 03/02/2015

Reçu en préfecture le 03/02/2015

Affiché le

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 03 février 2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Date de convocation :  
24/01/2015  
Date d'affichage :  
06/02/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP

ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTIER M  
ABSENT NON EXCUSE : PERRIN H,

**OBJET :**  
Régularisation et  
augmentation des  
charges des  
logements  
communaux

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal les différentes factures d'entretien des chaudières situées dans les logements communaux.

Après un rapide calcul il apparait clairement que le montant des charges demandées mensuellement ne couvre pas les dépenses d'entretien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de régulariser les charges par un mandatement à chacun des locataires de la somme de 40€ et d'appliquer au 1<sup>er</sup> février 2015 une augmentation de ces charges de 3.50€ mensuelle soit un montant de charge à 13.50 par mois.

Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

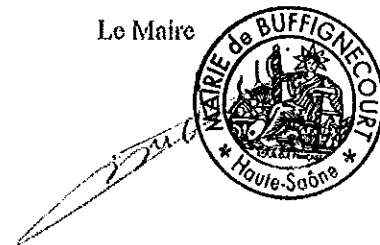
Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents

Secau de la Mairie

Pour extrait conforme

Le Maire



Commune

BUFFIGNECOURT

Envoyé en préfecture le 03/02/2015

Reçu en préfecture le 03/02/2015

Affiché le

Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 03 février 2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

Date de convocation :

24/01/2015

Date d'affichage :

06/02/2015

PRÉSENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP

ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTHIER M  
ABSENTS NON EXCUSES : PERRIN H,

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

**OBJET :**  
Mise en place  
certificat électronique  
pour transfert  
comptabilité

Madame le Maire présente la possibilité de passer en dématérialisation complète au niveau de la comptabilité par l'acquisition d'une signature électronique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis de chez BERGER LEVRAULT pour la somme de 540€ TTC pour 3 ans et autorise Madame le Maire à signer ce dernier.

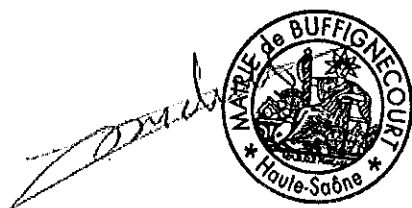
Voté avec : 8 voix pour – 1 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :





**Nombre de conseillers**

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT**

Séance du 03 février 2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Date de convocation :  
24/01/2015  
Date d'affichage :  
06/02/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

**PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP**

**ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTHIER M  
ABSENT NON EXCUSE : PERRIN H,**

**OBJET :**  
**Avenant à la  
convention du service  
de Médecine de  
Prévention du Centre  
de Gestion**

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Vu le décret 85-603,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26-1,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale,

Vu la convention d'adhésion au service médecine du CDG 70

Le Maire expose :

- conformément à l'article 11 du décret 85-603, les collectivités doivent disposer d'un service de Médecine Préventive
- le CDG70 a créé en mars 2009 un service de Médecine Préventive avec lequel la collectivité a conventionné
- que compte tenu du taux élevé des absences injustifiées aux visites médicales occasionnant un dysfonctionnement dans l'organisation des visites, le conseil d'administration du CDG70 a modifié, par délibération du 28 novembre 2014, les tarifs de la facturation des visites non excusées dans les délais impartis,

Envoyé en préfecture le 04/02/2015

Reçu en préfecture le 04/02/2015

Affiché le 06/02/15



- que l'avenant proposé concerne uniquement les conditions tarifaires de la facturation des absences injustifiées aux visites médicales et des vaccination, sans autre impact sur les taux de cotisation, et prévoit une prolongation de la durée de la convention jusqu'au 31 décembre 2017.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Monsieur le maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service de Médecine de prévention géré par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône.

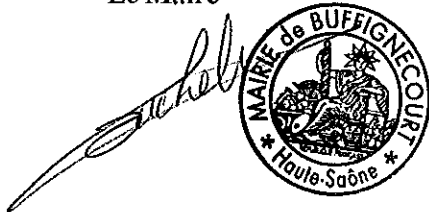
Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :





Nombre de conseillers

-en exercice	10
-présents	8
-votants	9
-absents	2
-exclus	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUFFIGNECOURT

Séance du 03 février 2015

L'an deux mille quinze le 03 février à 20 heures 00 .

Date de convocation :  
24/01/2015  
Date d'affichage :  
06/02/2015

Le Conseil Municipal de la Commune de Buffignécourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Le Maire DUCHET Christel.

PRESENTS : DUCHET C, HECHT C, GRANDGIRARD E,  
KOOS A, GUYOT F, POTHIER M, PERRIN L, BOULET JP

ABSENT EXCUSE : SAUTER C procuration POTHIER M  
ABSENT NON EXCUSE : PERRIN H,

**OBJET :**  
Adhésion au service  
de Médecine de  
Prévention du Centre  
de Gestion

Mme HECHT Chantal a été nommée secrétaire

Vu le décret 85-603

Vu la loi n°84-643 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale, notamment l'article 26-1

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale

Le Maire expose :

- Conformément à l'article 11 du décret 85-603, les collectivités doivent disposer d'un service de Médecine Préventive
- Le CDG 70 a créé en mars 2009 un service de Médecine Préventive avec lequel il est possible de conventionner
- Que la convention avec le CDG70 devrait permettre de bénéficier d'un service de médecine préventive de qualité au meilleur coût

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Décide d'adhérer au service de Médecine Préventive du CDG de Haute-Saône

Envoyé en préfecture le 06/02/2015

Reçu en préfecture le 06/02/2015

Affiché le 06/02/15

- S'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget ou précise que les crédits sont inscrits au budget
- Autorise Madame Le Maire à signer la convention d'adhésion et ses éventuels avenants au service de Médecine de Prévention géré par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône, ou tout document utile afférent à ce dossier.

Voté avec : 9 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Sceau de la Mairie  
Le Maire

Pour extrait conforme :

